



22-11-2019

Être jeune et autonome

Problèmes financiers ou familiaux, recherche d'indépendance ou obligation ; les raisons qui peuvent pousser un jeune vers l'autonomie sont multiples et variées. Ce pas vers l'inconnu implique des démarches administratives, des choix difficiles, une grande détermination et nécessite donc d'être bien informé. Pour y voir plus clair, Infor Jeunes te propose de découvrir le parcours d'Océane, 23 ans, future institutrice primaire, qui a pris son autonomie depuis deux mois.



QUELLES ONT ÉTÉ LES RAISONS DE TA MISE EN AUTONOMIE ?

Suite à une mésentente avec mes parents, j'ai été dans l'obligation de trouver une solution. Pour le bien de tous, je suis donc partie du cocon familial. Ce choix s'est imposé à moi et cette "mise en autonomie" me semblait être la meilleure chose à faire.

QUELLES DÉMARCHES AS-TU ENTREPRISES ? (LOGEMENT, FINANCIER, AIDE JURIDIQUE, ETC.)

J'ai tout d'abord contacté le CPAS de ma région via leur permanence afin d'introduire une demande de **revenu d'intégration**. Ensuite, j'ai décidé de contacter le centre Infor Jeunes de Huy afin qu'il m'accompagne dans la recherche d'un logement.

Afin de connaître mes droits et devoirs vis-à-vis de mes parents, j'étais dans l'obligation de demander l'aide d'un professionnel. J'ai donc fait appel à la justice afin d'obtenir tous les renseignements nécessaires pour obtenir un avocat Pro-Deo.

PENSAIS-TU POSSIBLE DE COMBINER TON STATUT D'ÉTUDIANTE ET LA MISE EN AUTONOMIE ?

Dans un premier temps, il me semblait inconcevable d'associer l'ensemble. Cependant, après quelques semaines, j'ai organisé mon temps et pu réaliser la plupart des procédures administratives. J'éprouve encore quelques difficultés car il y a peu de services qui reçoivent en dehors des heures de cours.

QUELLES ONT ÉTÉ TES DIFFICULTÉS ?

Ce fut l'obtention des rendez-vous au CPAS, car la loi oblige le jeune à introduire la demande dans sa

commune. Cependant, j'ai logé chez des amis qui vivaient hors de cette commune.

Ensuite, la combinaison des horaires scolaires et des horaires de bureau pour les démarches administratives car ces derniers n'étaient pas compatibles.

Il m'est déjà arrivé de demander à déplacer un examen pour me rendre à un rendez-vous chez mon assistante sociale. Sans parler de toutes les autres démarches : contrats d'énergie, mutuelle, allocation familiale, demande de bourse, changement d'adresse, etc. Il faut donc avoir une parfaite gestion de son temps pour arriver à tout concilier.

QUELS SONT LES CONSEILS QUE TU POURRAIS DONNER À UN JEUNE QUI SOUHAITE PRENDRE SON AUTONOMIE ?

Le premier c'est d'être bien organisé : noter tous les numéros, les adresses mails de chaque service qu'il faudra contacter et tenir un agenda précis pour ne manquer aucun rendez-vous.

Ensuite, demande de l'aide à des proches s'ils sont déjà passés par là ou s'ils s'y connaissent. Tu peux également avoir besoin d'aide d'autres professionnels comme des avocats ou des psychologues. Ces professionnels sont là pour t'aider donc il ne faut pas hésiter à faire appel à leurs services.



PLUS D'INFOS ?

N'hésite pas à te rendre dans l'un des 15 centres Infor Jeunes ou sur le site www.inforjeunes.be